



Comité central d'entreprise SERVAIR SA du 14 juin 2016

La CFDT a demandé au secrétaire du comité central d'entreprise dans le cas du droit d'alerte une réunion préparatoire avant la réunion plénière avec l'ensemble des membres du comité central d'entreprise. Le président-directeur général de Servair a encore une fois remercié ses syndicats pour leurs



Merci, mes
syndicats... pour
votre signature

signatures.

Mais il est vrai qu'il n'a pas remercié l'ensemble des syndicats d'Air France y compris le syndicat national des pilotes d'avoir tous, sans exception, rejeté massivement le fait que Air France descende en dessous de la barre des 50 %.

La CFDT SERVAIR & FILIALES remercie l'ensemble des syndicats Air France sol, PNT et PNC qui ont défendu les intérêts de l'ensemble des salariés SERVAIR et de ses filiales.

Dirigeants actuels :

Pour ceux qui auraient oublié que quand ces mêmes personnes officiaient à Air France et qu'il ont brillé quand ils étaient en poste au sein des escales de France et ont mis en œuvre des suppressions d'emploi au sein de l'assistance en escale ;



La CFDT dit aux dirigeants d'Air France dits les « **2 G/G qui soutiennent ces dirigeants !!!!** »



Passerelle :

Servair s'est exprimé en comité de groupe en disant « nous on ne sait pas gérer ce métier », lors du comité central d'entreprise par « ce n'est pas le cœur du métier essentiel » !!!!.

La CFDT SERVAIR & FILIALES rappelle que les présidents-directeurs généraux successifs ont changé, mais les méthodes restent, « certains ont la mémoire courte mais les dents longues » avant les filiales ferroviaires faisaient partie de **SERVAIR & FILIALES** et ont été vendues parce qu'elles ne faisaient pas partie des métiers essentiels mais ceci n' a été valable pour tout le monde l'ARH d'une des filiales NORDRAIL est « le chef du personnel » actuel de Servair.

Concernant le président-directeur général de Servair très pressé de mettre sa photo dans l'organigramme du groupe GATE restant avec le même périmètre mondial et contrairement aux allégations soutenues, il ne s'agit pas de développement mais un fauteuil « douillet pour supprimer le maximum d'avantages aux salariés avant de partir ».

Réunion comité de Groupe français 20 Avril 2016, Intervention de la CFDT SERVAIR SA & Filiales :

Après la plus grosse filiale d'Air France **à qui le tour ?** Le Président d'Air France le 10 juin 2016 s'exprimait sur une chaîne en spécifiant sur le conflit pilote en disant « qu'il ne pouvait pas s'engager à **5 ans pour des mesures salariales** » : quelle outrecuidance Mr le président **alors pourquoi** avez-vous été en mesure de conclure **un contrat de 7 ans sur les prestations Servair et de surcroît à baisse tarifaire à 2,5% par an pour le nouvel actionnaire chinois** !!!!

Le Nouveau DGRH Air France encore une fois n'est pas resté pour la présentation de servair !!!! La CFDT a dénoncé l'entière responsabilité sociale d'Air France puisque Air France qui n'en est pas à un « mensonge près » a dit et répété qu'elle resterait majoritaire dans SERVAIR.

On a vu **cette Fable** s'écrouler en l'espace de **3 semaines**.

Nous avons appris par la presse un certain nombre d'informations..

Il y a un an, le cabinet Bloomberg et des journalistes de la presse française et internationale nous interpellait pour nous dire que Servair était vendue.





La CFDT SERVAIR & Filiales a mis en avant que SERVAIR c'est 10 000 salariés que SERVAIR et ses filiales ont des **structures représentatives**, du personnel. CCE Servair SA, qui comprend 4 Entreprises. Un CCE ACNA. un CCE PAC (qui concerne 4 établissements), **sans oublier** des filiales à plus de 50 salariés, et des comités d'entreprise a qui l'information est due.

Le CCE du 16 mars 2016 auquel il est fait référence sur le sujet, **n'a pas formellement traité du sujet information/consultation dans des délais suffisants.**

Il suffit de prendre l'ordre du jour et le procès-verbal pour regarder la **véracité de nos dires**. en ce qui concerne Servair SA», encore moins en ce qui concerne les autres centres puisque ceci est passé au CCE SERVAIR LE **14 juin 2016 pour simple information.**

Nous avons rappelé que sur ce point, on est en France. Il y a une législation.

Ceci caractérise déjà **une Entrave ; fait aggravant, si Servair n'est pas cotée en bourse, Air France l'est. Cela pose le problème pur et simple de la connaissance avant coût et du prix d'achat de Servair ,, la C.O.B (Commission des opérations boursière) est elle au courant !!!!!!!!!.**



Février 2016, le CCE d'Air France, par le biais de discussions légitimes sur un droit d'alerte d'Air France les dirigeants de Servair ont été entendus alors que chez Servair rien.

CCE du 24 mars.

La Direction de SERVAIR SA s'exprimait ainsi « à Servair, si le plan B n'avait pas marché à Air France, vous n'avez pas eu de PSE, on aurait pu supprimer 500 postes ». Comment s'explique SERVAIR alors que sur un établissement qui avait 2 200 salariés, **elle a réduit les effectifs de 1 000 postes en 10 ans, sans plan social, et encore moins de plan de départs volontaires (PDV) ?**

On nous parle dans le même cadre de facilités de transport : SERVAIR a créé Skylogistic à Lyon à la demande d'Air France puis l'a vendu à H RENIER (dont le DGRH n'est autre que l'ancien DGRH SERVAIR !!!!!) n'ya t'il pas « *conflit d'intérêts* ».

Allez donc demander aux salariés de Skylogistic en combien de mois ils ont perdu leurs avantages :

3 mois de préavis + 12 mois de négo et au final 1 accord de substitution **à la baisse**, de surcroît sur les facilités de transport, dès que la barre des 50 % a été atteinte bien sûr » **plus rien !!!!!.**

Le siège de Servair aujourd'hui, même s'il y a beaucoup d'expatriés, c'est plus de 400 personnes.

Le président-directeur-général de Newrest disait dans la presse audiovisuelle « j'ai 28 000 salariés, je gère avec 50 cadres ». Je rappelle qu'on en a plus de 400. **C'est quand même assez interrogatif, non ????**

M. Frantz Secrétaire Général de SERVAIR a parlé de l'après, en disant «on a toujours le contrat Air France ». Il a été revu et corrigé pour 7 ans, on, ne sait toujours pas ce qu'il y a dedans du reste ce sera le boulot des experts qui ont été nommés sur ce sujet. **Croyez-vous une seule seconde que les salariés, Monsieur Frantz, vont travailler sur les mêmes bases** qu'aujourd'hui suite à ce qui est en train de se passer.



Alors qu'on a un professionnalisme connu et reconnu en dehors des frontières pour l'ensemble des salariés. Croyez-vous que ces salariés vont être **motivés** pour travailler sur les mêmes bases qu'aujourd'hui !!!



Je ne le pense pas BIEN AU CONTRAIRE.



Sur la politique globale de Servair au niveau de l'international, on l'a dit, on a deux choix : le choix qui avait été porté à l'époque, on l'a dit depuis 20 ans, pour les anciens ils s'en souviennent, c'est de savoir si on est capable d'arriver à 15%, 16%, 17 % pour rejoindre LSG et Gate Gourmet.

La Réponse est Non

On est revenu **en dessous de la barre de 5 %**.

On a stagné pendant des années à 7 %, pour pouvoir vendre un contrat à Sydney, Tokyo ou Paris, c'est la condition sine qua non. Mais la condition sine qua non n'est pas d'investir un peu partout et de manière **exponentielle en Afrique**, mais descendre à 5 % en se faisant battre par un propre caterer qui était chez Air Chef,

C'EST UN ECHEC CUISANT qu'on essaye de faire payer aux salariés !!!

Pour l'après, l'apport social qui peut le garantir ?

Notre Secrétaire Générale CFDT dans une autre instance l'a dit : qui peut garantir aujourd'hui, à court terme ou à moyen terme, des garanties sociales ? **Ce n'est certainement pas par les méthodes employées actuellement chez Servair**, qui ne conduisent qu'à des contentieux.

Je redis la même chose qu'à l'époque dans cette salle. On avait des représentants d'Amadeus, dont la secrétaire du CE, comment voulez-vous aujourd'hui, en 2016, avec ce qui s'est passé chez Amadeus, Qu'on oublie cette épisode je reprendrai les propos de notre organisation syndicale,

la Fable Amadeus a coûté cher et aujourd'hui, **ses salariés ont payé**, déjà à l'époque les pots cassés des carences financières d'Air France.

Est-ce qu'on veut créer un climat de confiance ou un climat de défiance ?



Session du comité français du 3 juin 2016
Intervention de la CFDT SERVAIR SA & Filiales

La CFDT a demandé à la direction générale de nous préciser d'où proviennent les fonds du conglomérat chinois HNA !!!!!!!



Sur ce pas de réponse bien évidemment !!!!!!!

Pour la CFDT il n'est pas question de reproduire ce qui s'est passé au niveau de **la vente de l'aéroport de Toulouse** à un conglomérat chinois et de surcroît à un milliardaire disparu dans la nature !!!!!

surprise

: Nous apprenons que le conseiller financier du groupe chinois n'est autre qu'un certain Jean-Marie Messier (ex PDG de vivendi) !!!!!!!

La société générale qui a maintenu mardi sa recommandation d'achat sur Air France-KLM, se **félicite** **DANS LA PRESSE** de cet apport pour AF de poursuivre sa stratégie de désinvestissement tout en gardant une participation sur la restauration à bord.

La société générale non seulement gère les fonds d'Air France mais **aussi de Servair** par le biais de **l'intéressement participation et le perco.**

Nous ne pouvons que nous interroger sur ses stratégies !!!!!!!

Pour la première fois dans l'histoire Air France **Abandonne son activité Commissariat.**

La CFDT est intervenue pour décrier le positionnement tant Air France que pour les Dirigeants des Filiales qui ont tous signés une charte sociale et éthique * belle vitrine mais pas d'application dans les filiales

La présente Charte s'applique à AIR FRANCE, à KLM et à l'ensemble des sociétés filiales où elles exercent un contrôle majoritaire au sens de la législation française, signataires de la présente charte et implantées en Europe, dialogue social. Les entreprises du Groupe AIR FRANCE-KLM s'engagent à favoriser le développement d'un dialogue social responsable et **d'une relation de confiance à tout niveau.**



L'objectif est de confirmer et d'améliorer les processus contractuels aux niveaux les plus appropriés dans le plein respect des institutions représentatives de chaque pays. Dans ce cadre, ces compagnies entendent garantir aux salariés et à leurs représentants une information et une consultation en temps utile.....

*(vous pouvez retrouver cette charte sur le site Air France)

Ces Messieurs pourront-ils se regarder devant leur **glace face à leur posture et trahison** pour les 10 000 salariés alors qu'ils avaient toujours prônés **qu'ils resteraient à 50 % de manière majoritaire) !!!!!**

Mais il est vrai que les dirigeants d' Air France pressés de toucher les **475 Millions d' €**, ont changé les normes comptables et passé en **activité inconnue SANS ATTENDRE LA SIGNATURE DU CONTRAT!!!!!!**

Le tout sans **Scrupule !!!!!!!** , Quel **mépris**, qu'elle **honte !!!!!**

D'autant plus **que le Refus d'Air France et SERVAIR** de négocier une **GEPEC de Groupe** mais aussi beaucoup plus Grave **l'autisme complet** quand on leur parle de **reclassement au sein du groupe Air France kLM !!!!!!!**

Ne vous en déplaie Messieurs **c'est la loi; faudra-t-il un coup de semonce pour vous la faire appliquer** pour tous les salariés de Servair et ses Filiales.

Le choix des 475 M€ pour HNA et GATE Groupe :

Gate Groupe est **surendetté**, et elle vient de terminer une grève.

La reprise de SERVAIR se déroulera inexorablement dans le temps avec l'envoi de cadres dirigeants **qui évalueront, jaugeront les méthodes de travail, les effectifs, la production et Gate fera autofinancer ses stratégies PAR SERVAIR** d'où des économies de structure et d' échelle qui seraient faites par «les dirigeants actuels qui proposent aimablement à Gate de finir ce travail»



personne n'est DUPE Messieurs !!!!!

Pour ceux qui se réjouissaient à juste titre que ce ne soit pas le partenaire de Servair Newrest qui a une vision drastique de l'encadrement et de leurs performances,

Qu'ils ne se rassurent pas trop vite ceci ne change rien et le siège et une bonne partie de ses Cadres sont toujours sous les feux de la rampe.

Pour info : dans le catering (LSG SKY CHEF prévoit le gel des embauches et suppression de 2400 postes sur 5 ans)

Petit rappel en arrière

L'histoire se répète au sein du groupe Air France au cours de ces 20 dernières années :

-Abandon des hôtels méridiens.(jamais vendu et surtout pas a un groupe étranger , le soir même vendu et à FORTE groupe anglais !!!!)



Vente de nos Filiales ferroviaires.....

-Amadeus qui a rapporté jusqu'à cette année (et après....) de l'argent provisionné entre autres pour de l'intéressement pour les seuls salariés d'Air France !!!!!

Crédible !! Le Secrétaire General de Servair actuel disait « *il a quelques mois qu'on restera dans le franco français sur la vente* » Les vrais décideurs en ont jugé autrement et alors Gate gourmet !!!!!

Oser dire que vendre Servair pour mieux permettre de se développer «des petits mots, pour de grands Déchets» alors que ceux-ci se résument tous experts confondus s'accordent sur ce point à renflouer provisoirement de manière éphémère la dette consolidée d'Air France ce qui ne réglera nullement le problème d'Air France.

Mensonges et trahison :

Dans ce cadre, l'info de la direction rappelle «que l'arrivée d'un nouvel actionnaire ne remette en cours les activités de restauration et de logistique aérienne ni l'existence de filiales et associés »

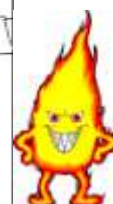
Et alors : à Passerelle CDG ,la Filiale de Servair, les salariés apprenaient par «radio couloir» dans les halls de l'aéroport CDG qu'ils étaient repris à hauteur de 80 % par le **groupe ATALIAN et SERVAIR** ne resterait qu'à hauteur de 18 % et pour application 1^{er} août ; Clou du spectacle au comité de groupe au vu des infos , ce serait **une cession pure et simple de l'entreprise** ; après avoir vu les O.S de passerelle ce 13 juin 2016, on apprend que cette cession aurait lieu fin d' année et encore une fois **le peu de cas et de mépris** apporté par l'entreprise aux 400 salariés de passerelle.

Totalement inacceptable !!!!!!!

Flash

A partir du 1 er juillet 2016 : grève illimitée intersyndicale avec plate-forme revendicative sur le plan du social

On n'éteint pas le feu en soufflant dessus !!!!!!!





Faut-il rappeler que l'objet social d'un syndicat de salariés c'est la **Défense des intérêts des salariés** et non pas la **Défense des intérêts de l'employeur !**

Distribuer : «le pseudo accord de garanties des emplois, avantage», tiré sur une reliure de papier glacé pour les besoins de la cause **en lieu et place de la direction** **dépasse tout entendement** mais il est vrai que «**la prime à la signature**» avancements et promotions aide !!!!.

Ces «*pathés -marconi de la signature*» **porteront la lourde responsabilité de leurs actes et de leurs signatures pour l'avenir des salariés de Servair & de ses filiales.**



On ne peut pas construire l'avenir en ne faisant pas référence au passé, Servair ne pourra pas s'exonérer de mettre **sur la place publique** son passé, depuis sa création avec les passages de Jean-Charles Marchiani, ex-Préfet du Var, fidèle entre les fidèles de Charles Pasqua, TIBERIS fils, PAILLERET et autres...sans oublier les Lourdes condamnations **SERVAIR qui a été condamnée par la cour de Cassation sur deux établissements : Pour Violation de l'article 6 du préambule de la constitution Française du 27 octobre 1946**

News

Dans ses filiales à l'étranger en Afrique, le Jeudi 12 Mai 2016 Dans le journal local ; nous pouvons lire :Le dossier sur le scandale financier (une enquête des journaux Liberté et L'ALTERNATIVE, repris par iciLome.Com) sur SERVAIR, une entreprise française de commissariat aérien, dont SALT cumule plus 6800 actions, a emporté le Directeur général de la Société aéroportuaire de Lomé-Tokoin, le sieur Akrima Kogoe.



**Vous pouvez à nouveau
Nous retrouver sur notre site**

www.cfdtservair.fr